

CONSEIL du 4 avril 2000

Etaient présents:

parmi les enseignants du collège A

Mme Kartchevsky,  
MM Defossez, Desmuliers, Loiscau, Starzenski

parmi les enseignants du collège B

Mmes Kras, Morgand  
MM Hanna, Loquet, Mauroy

parmi les personnalités extérieures

Mmes Adam, Létard,  
MM. Masse, Pierangeli,

parmi les ATTOSS

Melle Doyelle, Mme Tollenaers

parmi les étudiants:

College Droit :  
MM Lepoutre, Lelong

College Gestion: MM Renaux, Stoilov

College Economie: MM DI Giovanni, Doucement

Avaient donné pouvoir:

M. Demuynck à M. Pierangeli .  
M. Fouquerolles à Mme Létard  
M. Fournet à M. Masse  
Mlle Mignon à Mme Kartchevsky

Excusés:

Melle Fromont

Monsieur Angue, Président de l'Université, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance et passe la parole à Monsieur Defossez.

Celui-ci annonce qu'il quitte avec émotion la charge qui fut la sienne. Il rappelle brièvement les circonstances difficiles dans lesquelles, plus de 10 ans auparavant il prit la direction de la Faculté de Droit. La crise grave dans laquelle se trouvait l'Institut à cette époque était encore amplifiée par le manque d'enseignant de rang universitaire, ce qui avait mis en péril le devenir de certains diplômés, comme la MSTCF elle-même.

Plutôt que d'annoncer un catalogue de projets, son programme avait été de rétablir d'abord la normalité et de faire que cette Faculté de droit ressemble à toutes les autres.

Cet objectif atteint, il avait alors été possible d'envisager le stade suivant et d'être à l'affût de toutes les possibilités de développement.

Cette démarche a été fructueuse, puisqu'aujourd'hui, la Faculté possède des 3èmes cycles, un DEA à la rentrée et que les diplômés en sciences économiques sont d'excellents éléments qui ne connaissent pas de problème d'insertion professionnelle. S'il est vrai que les sciences de gestion poursuivent leur développement indépendamment de la Faculté cela n'empêche pas des relations étroites entre les deux Instituts.

Monsieur Defossez considère que le bilan est positif et qu'il n'a pas œuvré seul. Il remercie Mme Camion, MM Deprez et Desmuliers ses directeurs-adjoints successifs, M.Starzenski, Directeur du département de sciences économiques, pour sa sérénité et sa courtoisie, MM Hanna et Loquet, Mme Morgand et enfin Mme Rouault qui offre à la faculté la perspective d'ouverture d'un DEA à la prochaine rentrée.

Monsieur Defossez conclut en rappelant d'une part, que la mission des différents responsables et enseignants doit s'organiser avant tout autour des étudiants. Cette mission de service public se situant dans un secteur concurrentiel, il faut faire mieux que les autres. D'autre part, il faut que chacun se sente bien dans cette Faculté, enseignants, personnel administratif, étudiants. Ces derniers doivent se sentir respectés en tant qu'étudiants.

Chacun des différents acteurs, enseignant ou personnel administratif, doit raisonner en terme d'accueil de l'étudiant.

Monsieur Defossez souhaite que l'on continue dans cette direction et que le prochain Doyen exerce pleinement ses attributions. Il ajoute qu'il ne pourra rester indifférent à l'avenir de la Faculté, mais, quoiqu'il fasse, il le fera désormais au second rang.

Le premier point de l'ordre du jour consiste en l'élection du président du conseil de la FDEG.

Monsieur Defossez annonce qu'il a reçu la candidature de Mme Létard, conseillère régionale et ancienne étudiante du DESS développement local.

Aucune autre personnalité extérieure ne se portant candidate, Mme Létard est invitée à se présenter. Ancienne responsable de l'action sociale et de la politique de la ville à la mairie de Valenciennes, Mme Létard a renoncé à son activité professionnelle pour se consacrer à son mandat. Elle insiste sur sa disponibilité, qu'elle désire mettre au service de la Faculté.

Il est procédé au vote et la candidature de Mme Létard est approuvée à l'unanimité, soit 26 voix.

Mme Létard remercie l'ensemble du conseil et félicite Monsieur Defossez pour sa gestion et son action à la tête de la Faculté.

Mme Létard fait procéder à présent à l'élection du vice-président du conseil.

Monsieur Pierangeli, Président du Tribunal de Grande Instance de Valenciennes présente sa candidature.

Le résultat du vote est le suivant : 25 voix pour ; un bulletin blanc.

La candidature de M.Pierangeli est approuvée.

Mme Létard annonce maintenant que le moment est venu de procéder à l'élection du nouveau Doyen et demande s'il y a des candidats. Mme Morgand déclare qu'elle est candidate. Aucun autre candidat ne se manifestant, Mme Letard propose à Mme Morgand de se présenter.

Mme Morgand en quelques mots expose les raisons qui l'ont amenée à poser sa candidature. Enseignante avant tout, sa fonction de responsable pédagogique des DEUG lui a permis de bien connaître les étudiants. Elle s'est fortement impliquée dans la mise en place du tutorat en 1<sup>ère</sup> année. Elue au conseil de la Faculté depuis de nombreuses années et membre du conseil scientifique, elle s'est familiarisée avec les rouages de l'université. Son objectif est de maintenir et de préserver les acquis et de poursuivre la

politique de développement mise en œuvre jusqu'ici. Elle affirme que la mission de chacun est de se préoccuper du devenir des étudiants et de les préparer à la vie active.

Mme Kartchevsky après l'intervention de Mme Morgand souhaite savoir si une politique de développement sera élaborée en sciences économiques, consistant à attirer et à retenir les étudiants jusqu'au bout d'un cursus normal c'est à dire un 3<sup>ème</sup> cycle en économie.

Mme Morgand répond qu'un projet serait en chantier mais qu'elle ne possède pas d'information plus précise et se tourne vers Monsieur Angue . Ce dernier explique qu'en effet une possibilité de DEA existe mais que le Ministère nous demande de faire un choix :

Soit mettre en place un DEA avec Lille

Soit mettre en place un DEA local gestion/économie

Monsieur Angue ajoute qu'une réunion est prévue et que la question sera tranchée prochainement.

Mme Letard propose à présent aux membres du conseil de procéder à l' élection du Doyen.

Le résultat du vote est le suivant :

24 voix pour Mme Morgand

2 bulletins blancs

Mme Morgand est élue et reçoit les félicitations de Mme Letard qui l'assure de tout son soutien.

Monsieur Angue reprend la parole et félicite à son tour Mme Morgand. Il déclare que c'est une échéance importante car dans les six mois qui viennent doit être élaboré le bilan du contrat quadriennal. Monsieur Angue ajoute que Monsieur Defossez s'est montré trop modeste et n'a pas parlé de ses efforts de rationalisation et d'économie dans la gestion de la Faculté.

Le Président indique qu'il serait bon que la rotation trop rapide des enseignants de la Faculté se ralentisse et qu'un noyau dur se constitue. Il souhaite que la FDEG trouve son originalité et ses spécificités au travers de points forts. L'aspect 3<sup>ème</sup> cycle est capital poursuit le Président, mais également le développement d'une politique de relations internationales, et la qualité au sens large ; qu'il s'agisse de l'accueil, de l'encadrement ou des relations étudiants et professeurs.

Ce dernier point est particulièrement important pour l'université dans son ensemble. Celle-ci peut jouer sur sa taille pour y parvenir.

Monsieur Angue conclut en déclarant que ces pistes devront être écrites dans les six mois qui viennent. Et que la diversité fait la richesse. Le fait de construire un projet est très fédérateur et tout monde doit y participer.

La séance est levée à 18h.